

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 11 avril 2024

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h58.

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°6), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET (à compter de la question n°5), M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°28 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagny :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, **Chauxennois :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Grandfontaine :** Mme Patricia BORNAND, suppléante, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à compter de la question n°11), **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY (à compter de la question n°12), **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon :** M. Hasni ALEM, Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon :** M. Hasni ALEM à M. Gérard MONNIEN, Mme Anne BENEDETTO à M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY à Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE à M. Eloy JARAMAGO, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n°6), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Saïd MECHAI à Mme Christine WERTHE, Mme Laurence MULOT à Mme Marie LAMBERT, M. Anthony POULIN à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n°29), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Nathan SOURISSEAU à M. Aurélien LAROPPE, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY, **Busy :** M. Philippe SIMONIN à M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°10 incluse), **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ à M. Daniel HUOT, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD à Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, **Pirey :** M. Patrick AYACHE à M. Jean-Marc BOUSSET, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD, **Thise :** M. Pascal DERIOT à M. René BLAISON, **Torpes :** M. Denis JACQUIN à M. Frank LAIDIE, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY à M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n° 11 incluse), **Vieilley :** M. Franck RACLOT à M. Jean-Claude CONTINI

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2024

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme Françoise PRESSE secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 7 mars 2024, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Installation de conseillers communautaires et désignation de nouveaux représentants au sein de diverses structures

Mme Agnès BOURGEOIS (1) et M. Lionel PHILIPPE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- installe Mme Agnès BOURGEOIS comme conseillère communautaire titulaire de la commune d'Audeux et M. Thibaud BINÉTRUY comme conseiller communautaire suppléant de la commune d'Audeux.
- installe M. Lionel PHILIPPE comme conseiller communautaire titulaire de la commune de Novillars et Mme Sylvia PIANEZZA comme conseillère communautaire suppléante de la commune de Novillars.
- se prononce favorablement sur la désignation de Mme Agnès BOURGEOIS pour représenter GBM dans les organismes suivants :
 - la Commission n° 7 : « Proximité, santé, culture et sports_ » en tant que titulaire,
 - le Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets (SYBERT) en tant que titulaire,
 - le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCot) en tant que suppléante liée,
 - le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) en tant que suppléante.
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Lionel PHILIPPE pour représenter GBM dans les organismes suivants :
 - la Commission n°4 : « Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable »

- le Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets (SYBERT) en tant que titulaire,
- le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCot) en tant que suppléant lié,
- le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

5. Modification de désignation d'un membre du Conseil d'Exploitation de la régie eau et assainissement du Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation de Madame Corinne VUILLEMIN au siège de suppléant de représentant des agents de la collectivité au sein du Conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement de Grand Besançon Métropole, en remplacement de Madame Annie FRANCOIS.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Budget Primitif 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le Budget Primitif 2024, budget principal et budgets annexes, par chapitre conformément aux balances, aux annexes 1 à 5 et aux documents comptables et de reprendre les résultats de l'exercice précédent pour les Budgets annexes Transports, Déchets, Zone du Noret, Zone Nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement, et Chauffage Urbain ;
- autorise Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits du chapitre des charges de personnel) et ce, dans la limite maximale de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;
- confirme au titre de l'exercice 2024 la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement du budget principal ;
- autorise la constitution d'une provision de droit commun de 15 K€ au titre des indemnités de Compte Epargne Temps ;
- autorise la constitution d'une provision de droit commun de 1,3 M€ dans l'attente du jugement en appel pour le contentieux relatif au partage de la taxe d'aménagement ;
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions pour le Conservatoire à Rayonnement Régional auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté (510 K€), de l'Etat-DRAC (140 K€), et du Département du Doubs (40 K€) ;
- attribue les subventions détaillées en annexe B8 du document comptable pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 96

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

7. Révision des Autorisations de Programme (AP), Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiements (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- La révision des autorisations de programme et leurs découpages en crédits de paiement concernant :
 - AP/CP « Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026 »,
 - AP/CP « Marnières »,
 - AP/CP « Matériels roulants » (budget annexe Transports),

- AP/CP « Habitat 2013-2021 »,
- AP/CP « Aides à la pierre »,
- AP/CP « Campus »,
- AP/CP « Grande Bibliothèque »,
- AP/CP « PNRU 2016-2024 »,
- La création de l'AP/CP « PLH 2024-2029 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Vote des taux de fiscalité 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2024 :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,63 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,54 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 1,17 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 26,75 %

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Validation du rapport de la CLECT

Mmes Marie-Jeanne BERNABEU (2) et Marie LAMBERT (2) et MM. Gabriel BAULIEU (2), Ludovic FAGAUT (2), Jacques KRIEGER (1), Christophe LIME (2) et Fabrice TAILLARD (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre du transfert de la compétence « Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation du Parc des Expositions et des Congrès de Micropolis », à savoir : 41 755,00 € en fonctionnement et 39 051,00 € en investissement dus par la Ville de Besançon à GBM ;
- se prononce favorablement sur le montant des attributions de la Commune de Besançon pour 2024, après prise en compte des incidences dudit transfert de compétence, soit un montant de 12 929 910,75 € en fonctionnement et de 4 010 238,94 € en investissement (à verser à GBM).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 12

10. Amicale Sportive Territoriale Bisontine – Convention triennale 2024-2026

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention triennale, régissant les relations entre la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine, joint au rapport, pour la période 2024-2026,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention annuelle d'un montant de 5 000 € à l'Association Sportive Territoriale Bisontine, au titre du fonctionnement, pour les années 2024, 2025 et 2026 (sous réserve de vote des crédits afférents).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Convention de suivi de gestion des boues des stations d'épuration de GBM avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 pour la période 2024-2026

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la pertinence de la convention,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Convention de prestations de facturation, recouvrement, reversement des redevances d'assainissement collectif et de la redevance Agence de l'Eau

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention de prestations de facturation, recouvrement, reversement des redevances d'assainissement collectif et de la redevance Agence de l'Eau,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Actions recherche et innovation – Soutien au programme d'actions collectives PMT HEALTH porté par le pôle des microtechniques (PMT) pour l'année 2024

Mme Frédérique BAEHR (1) et MM. Sébastien COUDRY (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions PMT Health du Pôle des microtechniques à hauteur de 45 000 € sous forme d'une subvention pour l'année 2024,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

14. Actions recherche et innovation – Soutien au programme d'actions Animation porté par le pôle des microtechniques (PMT) pour l'année 2024

Mme Frédérique BAEHR (1) et MM. Sébastien COUDRY (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions Animation du Pôle des microtechniques à hauteur de 45 000 € sous forme d'une subvention pour l'année 2024,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

15. Enseignement Supérieur et Recherche Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le lancement du nouvel Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2024 » porté par GBM,
- approuve le règlement d'intervention de l'Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2024 »,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une enveloppe globale de 19 000 € en vue de mettre en œuvre ce nouveau dispositif.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Tourisme – Base d'Osselle : marché de prestations de gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le marché de prestation de gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle avec Profession Sport Loisirs/Woka Loisirs pour un montant de 1 157 003 € HT sur sa durée totale, toutes tranches confondues soit 244 398 € HT sur l'année 2024, 291 281 € HT sur l'année 2025, 303 119 € HT sur l'année 2026 et 318 205 € HT sur l'année 2027.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17. Tourisme – Base d'Osselle : approbation des tarifs 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les grilles tarifaires proposées pour la base de loisirs d'Osselle, l'aire de camping-car, le camping et la salle pédagogique,
- se prononce favorablement sur la reconduction du partenariat avec le CRIJ et autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18. Tourisme – Base d'Osselle : redevance pour une activité de restauration/snack

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le montant de la redevance de 2 000 € HT /an pour une activité de restauration et snack, dans le cadre de l'AOT proposée suite à mise en concurrence.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19. Mise en œuvre d'une zone agricole protégée

M. Kevin BERTAGNOLI (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de la mise en place d'une Zone Agricole Protégée, constituée de trois secteurs, deux sur Besançon et un sur Cussey-sur-l'Ognon,
- autorise Madame la Présidente à solliciter le Préfet, après accord des communes intéressées, pour la mise en œuvre de ce projet de ZAP,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la procédure de mise œuvre de la ZAP.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

20. Réseau de chaleur OUEST - Autorisation de signature des marchés de travaux pour la réalisation d'une extension du réseau de chaleur OUEST – tranche 2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Mme la Présidente à signer les marchés de travaux de la tranche n° 2 (lot 1) avec les entreprises qui seront retenues à l'issue de la consultation,
- autorise Mme la Président à solliciter les subventions publiques pour ces opérations, et à signer les éventuelles conventions afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

21. Fonds « Climat » - Attribution de fonds de concours à la commune d'Avanne-Aveney

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de la commune d'Avanne-Aveney ;
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de 14 990 € dans le cadre de l'axe 3 pour le projet de rénovation énergétique d'un logement communal ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

22. Partenariat avec l'association de préfiguration du réseau des tiers lieux en Bourgogne-Franche-Comté dite « Tiers-Lieux BFC » - Signature d'une convention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'association Tiers-Lieux BFC d'un montant de 25 000 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

23. Autorisation de signature – Adaptation du tour en fosse au centre de maintenance Tramway

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer le marché d'adaptation de l'installation du tour en fosse avec la société DANOBAT pour un montant de 350 468 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24. Fourniture, pose et dépose de signalisation directionnelle cyclable Autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les attributaires retenus par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. Enfouissement de réseaux de distribution publique d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de génie civil de télécommunications – rue de Bellevue à Châtillon-le-Duc

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant :
 - o à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport ;
 - o à signer la convention financière jointe au rapport, relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o à signer avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

26. Enfouissement de réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications rue de Dole à Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis dans le rapport,
- autorise madame la Présidente ou son représentant :
 - o à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport,
 - o à signer la convention financière jointe au rapport relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle,
 - o à signer avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications rue de la Gare à Roche-lez-Beaupré

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant :
 - o à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport ;
 - o à signer la convention financière jointe au rapport, relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;

- à signer avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

28. Festival Outdoor Grandes Heures Natures – Edition 2024 programmation et budgets prévisionnels

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la programmation prévisionnelle de l'édition 2024 du Festival Outdoor Grandes Heures Nature,
- se prononce favorablement sur le budget prévisionnel de l'édition 2024 pour les parties dépenses et recettes,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de coorganisation et de partenariats à intervenir dans le cadre de la prochaine édition du Festival Outdoor Grandes Heures Nature et à encaisser les recettes afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29. CRR – Vote des tarifs liés aux dépenses du Conservatoire dans le cadre de ses activités culturelles et pédagogiques

M. Anthony POULIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les conditions de rémunération des intervenants pour les activités culturelles et pédagogiques du Conservatoire à Rayonnement Régional de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

30. CRR - Demande de renouvellement d'agrément pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique

M. Anthony POULIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la demande de renouvellement d'agrément pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

31. Mise en place de l'automatisation du prêt en bibliothèques et équipement en radio-identification (RFID) Réajustement de la demande de subvention FEDER

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le projet et le plan de financement actualisé qui sont présentés ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - signer la convention inter-partenariale avec la Ville de Besançon,
 - solliciter la subvention auprès de l'Union Européenne au nom et pour le compte des deux partenaires et signer la convention de financement à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

32. Fonds d'aides aux écoles de musique : Attribution des subventions 2024, supérieures à 23 000 €

M. Hasni ALEM (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le prolongement des modalités de soutien du fonds d'aide aux écoles de musique conformément à la délibération du 27 juin 2019 jusqu'au 31/12/2024 ;
- se prononce favorablement sur la proposition d'attribution de six soldes de subventions d'un montant total de 275 166 € accordées aux écoles de musique associatives dites Structurantes et dites Pôles d'enseignement musical, dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2024 :
 - 25 071 € à l'école de musique du Val Saint-Vitois,
 - 50 475 € à la MJC Palente Orchamps,
 - 62 767 € à AMUSO,
 - 50 477 € au CAEM,
 - 35 718 € à l'Ecole de musique du Plateau,
 - 50 658 € à l'EMICA.
- se prononce favorablement sur la proposition d'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'école de musique du Plateau pour l'organisation de l'évènement Festi'Jeunes ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annuelle 2024 avec l'école de musique du Val Saint-Vitois,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les 5 avenants aux conventions financières signées avec la MJC Palente Orchamps, AMUSO, le CAEM, l'Ecole de musique du Plateau, et l'EMICA.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

33. Motion pour le respect et la défense de nos valeurs républicaines

A l'unanimité, le Conseil de Communauté adopte la motion pour le respect et la défense de nos valeurs républicaines.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

